



**Hydroélectricité
du Bon Nant Amont**

17 rue de la Frise
38 000 GRENOBLE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

**IMPLANTATION D'UNE MICROCENTRALE
HYDROELECTRIQUE SUR LE COURS D'EAU
DU BON NANT AMONT**

COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE
SECTEUR NANT BORRANT / LA GORGE

Rédacteur(s) de la pièce



SAS ECCEL Environnement
Auvergne/Rhône-Alpes - Groupe LIEBIG

242 Rue Maurice Herzog – Parc
d'Activités Savoie Hexapole – Bâtiment
Actipole 3

73420 VIVIERS-DU-LAC
www.eccel-environnement.fr

Désignation de la pièce

32 – CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Référence de pièce

A23-042-DDAE-32a

Pièce

N°32

Révision(s)

Ind.a – 19/02/2026 - MGL – version initiale



Historique des versions :

Version	Date	Rédaction	Contrôle	Modification
Ind.a	19/02/2026	MGL	HCO	Version originale



SOMMAIRE

1. CARTOGRAPHIE DES ZONES DE RISQUES	4
--	---



1. CARTOGRAPHIE DES ZONES DE RISQUES

Le plan d'exposition aux risques naturels de la commune des Contamines-Montjoie a été approuvé par arrêté préfectoral le 8 décembre 1987. Un PPRN est ensuite approuvé le 20 juillet 2016. Il comprend tous les risques liés à la commune. Seront donc concernés les risques rencontrés en montagne : avalanches, crues torrentielles, mouvement de terrain.

La figure ci-dessous présente les aléas présents sur la commune. Le projet, en sa prise d'eau, est soumis à un risque fort de crues torrentielles et avalanches. La centrale est située dans une zone comportant un risque moyen de crues torrentielles et de glissement de terrain, ainsi qu'un risque d'aléa fort de chute de blocs et de pierres.

A noter qu'en contexte montagnard, ces risques sont récurrents et ne sont donc pas considérés comme un élément bloquant pour le projet.

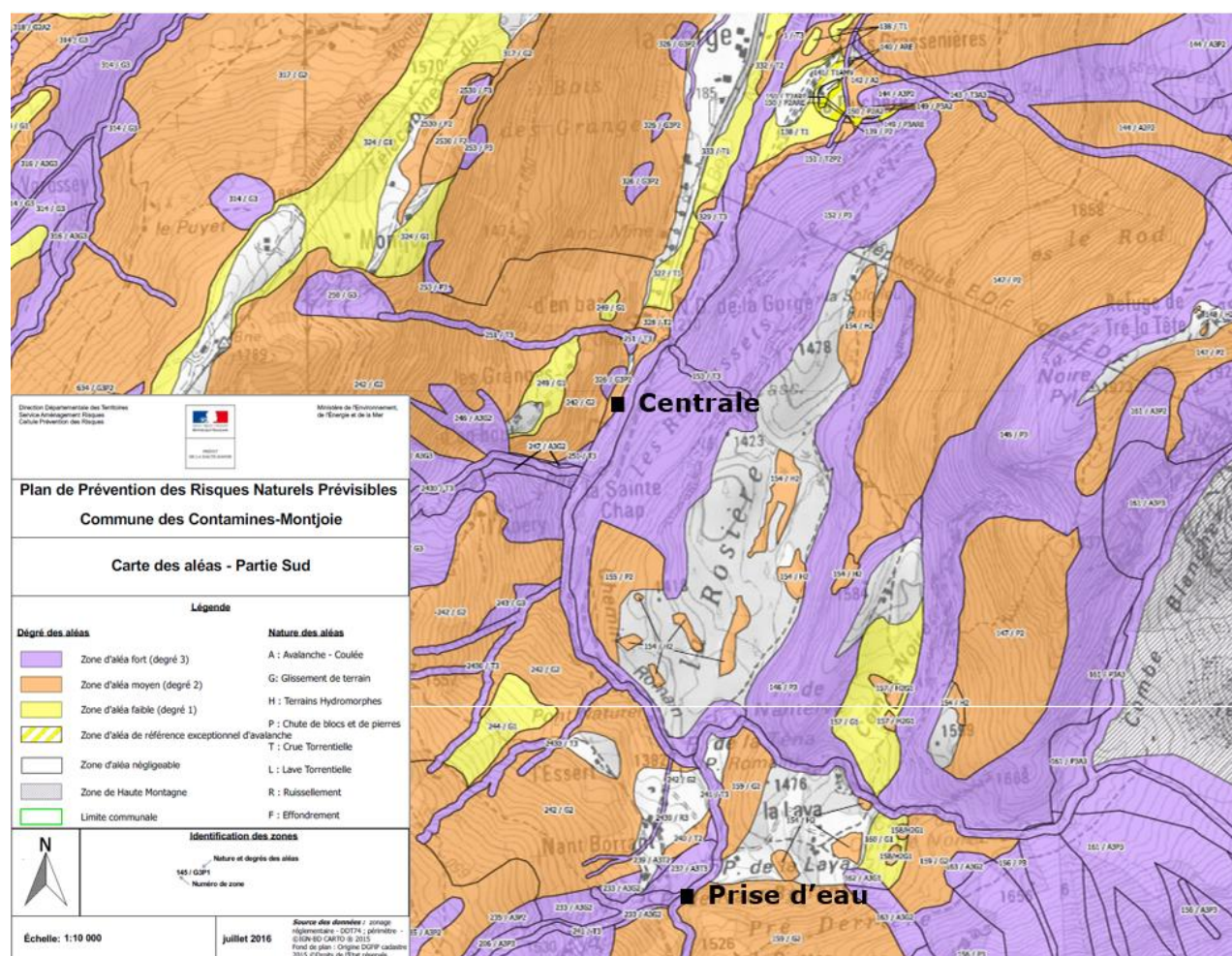


Figure 1 : Carte des risques sur la commune des Contamines-Montjoie (Source : PPRN de la commune des Contamines-Montjoie)



Comme renseigné sur la carte ci-dessus, la commune des Contamines-Montjoie est concernée par plusieurs risques naturels. Les emprises des ouvrages sont concernées par plusieurs risques, dont le risque de crue torrentielle ainsi que le risque de glissement de terrain, avec une partie de la conduite forcée qui est concernée par un risque lié aux avalanches.